Des gestes pour contribuer à protéger les victimes

Par Chantal Arseneault, Pascale Bouchard et Jenny Godmer.

Les auteures sont les responsables des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale de Laval.

Le décès d'une Lavalloise, le 30 avril dernier, dans un contexte où son conjoint vient d'être accusé de meurtre, nous incite à prendre la parole, pour vous parler de la violence conjugale et ses caractéristiques.

Une fois de plus, l'actualité nous démontre malheureusement qu'il est nécessaire de rappeler quels gestes peuvent être posés par l'entourage ou les proches, lorsqu'on a des doutes ou lorsqu'on est inquiet. Force est aussi de constater qu'intervenir n'est pas facile et qu'il est compréhensible qu'on hésite à le faire, pour toutes sortes de raisons. De plus, nous savons que la problématique de la violence conjugale est encore souvent gardée secrète, réduite à l'espace privé.

On ne le répétera jamais trop, la violence conjugale ne discrimine pas. Elle est présente dans toutes les couches de la société et n'a pas de « modèle » de victime ou d'agresseur. Que vous habitiez dans un quartier paisible ou dans un quartier plus « chaud », que votre voisin soit colérique et asocial ou au contraire un bout en train toujours prêt à aider, qu'un couple de votre entourage soit « sans histoire », très discret ou que vous ayez été plusieurs fois témoin de leurs chicanes de ménage, enfin, que vos voisins soient des professionnels ou des prestataires d'aide sociale, la violence conjugale revêt plusieurs visages et est souvent difficile à détecter. Ne vous fiez pas aux apparences. Si vous vous posez la question « Doisje appeler la police ? » c'est probablement signe que vous avez déjà différents éléments qui justifient cet appel. Un geste peut parfois faire une différence. Nous vous invitons à le poser.

Nous vous rappelons également que des lignes d'écoute sont accessibles dans nos ressources 24h/24, 365 jours par année, pour répondre à vos questions, vous aider à distinguer la violence conjugale d'un conflit ou vous référer vers les ressources et les services appropriés. Ces services existent non seulement pour les victimes, mais pour toute personne qui a besoin d'en savoir plus. Que vous soyez un ami, une voisine, une collègue, le frère ou la mère d'une personne qui est victime de violence conjugale ou qui a des comportements violents, n'hésitez pas! Vous trouverez au bout du fil une oreille attentive, une personne qualifiée. Le tout, en toute confidentialité et sans frais. Les intervenantes des maisons d'aide et d'hébergement peuvent vous aider à l'aider.

Parce que nous savons que les victimes hésitent encore à demander de l'aide à leur entourage et parce qu'elles ne parlent pas souvent de la violence ouvertement, voici quelques indices qui peuvent vous alerter :

- ✓ Il appelle sans arrêt lorsqu'elle vous visite ou sort avec vous;
- ✓ Il l'humilie devant vous, il l'interrompt quand elle parle;
- ✓ Elle trouve toutes sortes de raisons pour justifier ses comportements malveillants;
- ✓ Quand il arrive, elle semble mal à l'aise, elle change d'attitude ou elle se tait;
- ✓ Il vous est déjà arrivé de voir des bleus qu'elle n'a pas su expliquer;
- ✓ Elle parle de moins en moins de ce qui se passe chez elle;
- ✓ Elle doute de plus en plus d'elle, de ses capacités;
- ✓ Vous constatez un changement important dans ses habitudes ou son comportement.

Parce que la violence conjugale nous concerne et que nous pouvons agir!

Maisons d'aide et d'hébergement

La Maison de Lina: 450-962-8085 La Maison L'Esther: 450-963-6161 Le Prélude: 450-682-3050